

## Nations Unies : Le CDH a envoyé un message fort au gouvernement du Burundi

@rib News, 03/10/2015 « Source FIDH « Vous êtes sous surveillance », dit le Conseil des droits de l'Homme au octobre 2015 - Le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies (CDH) a envoyé un message fort au gouvernement du Burundi aujourd'hui, en adoptant une résolution qui lui permet d'insister maintenant, et pour l'ensemble de l'année, d'examiner la situation des droits humains dans le pays. Le vrai défi sera toutefois sur le terrain : les autorités burundaises vont-elles prendre en compte l'appel du CDH, mettre un terme à la répression des voix indépendantes et traduire les auteurs de violations des droits humains devant la justice ?

« Au regard de la gravité de la crise au Burundi, nous attendions du Conseil des droits de l'Homme qu'il agisse de façon responsable. Cette résolution est un pas important qui atteste de la capacité du Conseil de répondre aux situations d'urgence en matière de droits humains », a déclaré Karim Lahidji, Président de la FIDH. « Cependant, les Nations Unies devraient continuer à exercer une pression sur le gouvernement du Burundi, en produisant régulièrement des rapports sur la situation des droits humains dans le pays et en les rendant publics », a-t-il ajouté. La résolution condamne les nombreuses violations des droits humains commises au Burundi, appelle les autorités à prévenir de nouvelles violations et s'assurer que les responsables soient traduits en justice, et prévoit le renforcement des activités du bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme des Nations Unies dans le pays. Surtout, le Conseil tiendra des débats publics sur le Burundi au cours de ses trois sessions ordinaires l'an prochain (mars, juin et septembre 2016). « Le gouvernement du Burundi est désormais sous la surveillance étroite du Conseil des droits de l'Homme. Il devrait y réfléchir deux fois avant de poursuivre sa campagne de répression », a déclaré Paul Mukulu, Secrétaire-général de la FIDH. « Si les autorités burundaises ignorent ce message, les membres du Conseil doivent se tenir prêts à durcir leur approche et à nommer un Rapporteur spécial pour faire rapport sur le pays », a-t-il ajouté. La crise actuelle en matière de droits humains au Burundi a été déclenchée par la campagne pour un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza et par sa réélection à la tête du pays, que beaucoup d'acteurs de l'opposition et de la société civile ne reconnaissent pas. Ces dernières semaines, les assassinats ciblés se sont multipliés. Parmi les victimes, des membres du parti au pouvoir et de groupes d'opposition, ce qui accroît l'impunité des responsables. Les violations commises dans le pays incluent l'usage excessif et à grande échelle de la force contre les manifestants, et l'intimidation, les arrestations arbitraires, la torture et autres formes de mauvais traitements infligés à des manifestants, à des individus suspectés d'être des opposants au régime, et à des détenus. Le Conseil des droits de l'Homme ne s'était pas saisi de la situation au Burundi depuis la fin, en 2011, d'un mandat d'expertise des Nations Unies dédié au pays.